



Maîtrise Notre-Dame

## CONDITIONS FINANCIERES 2015/ 2016



### Votre enfant est externe

#### Tarif au mois (sur 11 mois):

La contribution familiale soit 49 € (ou 54.50 € pour les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> nacre + classes européennes et bilingues anglais)

### Votre enfant déjeune occasionnellement au collège (1 à 3 repas la semaine)

#### Tarif au mois (sur 11 mois):

La contribution familiale soit 49 € (ou 54.50 € pour les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> nacre + classes européennes et bilingues anglais)

Les élèves peuvent déjeuner occasionnellement au prix de 6.20 €.

### Votre enfant est demi-pensionnaire, il déjeune tous les jours au collège

#### Tarif au mois (sur 11 mois):

La contribution familiale soit 49 € (ou 54.50 € pour les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> nacre + classes européennes et bilingues).

+ La demi-pension soit 76 €

Soit un total de 125 € (ou 130.50 € pour les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> nacre + classes européennes et bilingues).

### Votre enfant reste à l'étude

Le tarif au mois (sur 11 mois) est un forfait de 19.50 €.

### Votre enfant prend un goûter

Le tarif au mois (sur 11 mois) est un forfait de 15.50 €.

## COMMENT PAYER ?

### Les règlements sont à effectuer :

- soit par prélèvement (mensuel ou trimestriel)

En cas d'absence de plus de 5 jours consécutifs, des remboursements peuvent être demandés.

***A noter** : le collège contracte une assurance accident pour les élèves. Il vous appartient donc de souscrire à une assurance personnelle pour le vol si vous le souhaitez. Dans ce dernier cas, merci de nous fournir une attestation.*

## REDUCTIONS POUR CHARGE DE FAMILLE ET REMISES EXCEPTIONNELLES

Pour les familles dont trois enfants ou plus sont scolarisés au Collège, la Maîtrise consent la **gratuité de la contribution familiale pour le troisième enfant et les suivants** (une seule réduction par famille).

Pour les familles de trois enfants et plus inscrits dans l'ensemble scolaire Notre-Dame de la côte de nacre, il sera effectué une remise de 10% par enfant, à faire valoir dans chaque établissement.

**Nous vous rappelons que dans certaines situations, des remises exceptionnelles peuvent être accordées par la Maîtrise sur justificatif de revenus, vous pouvez retirer un dossier au secrétariat. Ces remises ne sont pas reconduites automatiquement d'une année sur l'autre.**

## FRAIS DIVERS ANNUELS

Une facture complémentaire vous sera adressée début novembre avec des frais divers concernant l'abonnement APEL, l'UGSEL, les livres scolaires, les travaux pratiques...

Les livres scolaires sont loués par le collège. Afin d'éviter de nombreuses démarches dans les librairies, le collège achète les livrets de travaux pratiques qu'il facture ensuite. Il en est de même pour l'agenda et le matériel d'arts plastiques (à l'exception des pinceaux et des brosses). Suivant les niveaux le coût varie entre 70.5 € et 150 €.

## A.R.B.S. (double jeu de livres)

Au moment de la rentrée, une feuille est distribuée aux enfants, afin de commander un double jeu. Il sera facturé par l'Association Rotarienne des bibliothèques scolaires.